

**Propanal**
**L-F-T**
**Danger**

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n°	: 112 001
Nom commercial	: Propanal
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

**SECTION 2 Identification des dangers**
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie  
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers physiques
- Dangers pour la santé

- : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP : Flam. Liq. 2)
- : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)  
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Eléments d'étiquetage
**Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :**

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

- : Danger
- : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

- Conseils de prudence
- Prévention

- : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.  
P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

- Intervention

- : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

- Stockage

- : P235 : Tenir au frais.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2  
Révision nr : 0  
Date : 21 / 6 / 2019  
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## Propanal

L-F-T

### SECTION 2 Identification des dangers (suite)

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

#### Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Propanal	: <= 100 %	123-38-6	204-623-0	605-018-00-8	----	F: R11 Xn; R20/22 Xi; R37/38-41  Flam. Liq. 2 (H225) Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)

#### Autres informations

### SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Administrer de l'oxygène et une assistance respiratoire si nécessaire.  
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.  
Faire respirer de l'air frais.  
En cas de malaise consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.  
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : Consulter immédiatement un ophtalmologue.  
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Prévention : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.  
Conserver à l'abri de la chaleur.
- Moyens d'extinction : Mousse.  
Poudre.  
Dioxyde de carbone.
- Risques particuliers : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.  
Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.  
Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039).  
Rincer/diluer le résidu à l'eau.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 0

Date : 21 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## Propanal

L-F-T

### SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.  
Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Manipulation** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.  
Porter un vêtement de protection approprié.  
Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.  
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
**Conserver en un endroit réfrigéré (2°- 8°C).**

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.  
Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
- Contrôle de l'exposition** : Aucune donnée disponible.

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Propanal - Propionaldehyde
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Désagréable.
- pH** : Aucune donnée disponible.
- Poids moléculaire** : 58,08
- Point de fusion [°C]** : - 81
- T°d'ébullition initiale [°C]** : 46 - 50
- Densité** : (25 °C) : 0,805
- Pression de vapeur [hPa]**
- Densité de vapeur relative (air=1)** : 2,01
- Solubilité dans** : Solvants organiques. : soluble  
Eau. (20 °C) : soluble
- Point d'éclair [°C]** : - 40
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : 2,6
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : 16,1
- Log P octanol / eau à 20°C** : 0,83

**Propanal**
**L-F-T**
**SECTION 10. Stabilité et réactivité**

<b>Conditions à éviter</b>	: Etincelles. Flamme nue. Chaleur.
<b>Matières à éviter</b>	: Agents réducteurs forts. (Métaux alcalins, métaux alcalinoterreux...). Oxydants forts. (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...). Comburant.
<b>Réactions dangereuses</b>	: Combustible. Danger de feu/explosion.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Monoxyde de carbone.
<b>Propriétés dangereuses</b>	: Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

**SECTION 11. Informations toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	
- Inhalation	: Peut être irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, des faiblesses, une perte de la coordination et l'inconscience.
- Cutanée	: Irritant pour la peau.
- Oculaire	: Risque de lésions oculaires graves.
- Ingestion	: Aucune donnée disponible.
<b>Irritation des yeux (lapin)</b>	: Risque de lésions oculaires graves.
<b>Toxicité chronique</b>	
<b>Sensibilisation</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Effets cancérogènes</b>	: Aucune donnée disponible. Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit.
<b>Effets mutagènes</b>	: Non mutagène. Selon de test de Ames
<b>Toxicité vis-à-vis de la reproduction</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>Autres informations toxicologiques</b>	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

**SECTION 12. Informations écologiques**

<b>Information relative aux effets écologiques</b>	: Nocif pour les organismes aquatiques. Eviter le rejet dans l'environnement. Poissons : P. Promelas CL50 : 14mg/L/96h
<b>Potentiel de bio-accumulation</b>	: Une bioaccumulation est peu probable.
<b>Biodégradation [%]</b>	: Facilement biodégradable.

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**

<b>Elimination des déchets</b>	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eviter le rejet dans l'environnement.
<b>Procédures d'élimination des déchets</b>	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 21 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## Propanal

L-F-T

### SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN1275 ALDÉHYDE PROPIONIQUE, 3, II, (D/E)

- No ONU : 1275

- I.D. n° : 33

#### Transport terrestre

- ADR/RID : Class : 3  
Group : II

#### Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe : UN 1275 ALDEHYDE PROPIONIQUE

- Code IMO-IMDG

: 3

- Classe

: II

- Groupe d'emballage

#### Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 1275 PROPIONALDEHYDE

- IATA - Classe ou division : 3

Groupe d'emballage IATA : II

### SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

### SECTION 16. Autres informations

#### Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document